

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR DU 28 Janvier 2003

Etaient présents ou représentés :

Ch. BACHOC, J. BENOIS-PINEAU, C-H. BRUNEAU, Pi. CASSOU-NOGUES, A. HENAUT, R. STRANDH, F. VANDERBECK O. BAUDON, R. COULANGEON, P. FISCHER, L. HERR., A. NOUSSAIR, P-A. WACRENIER, M. ZARRABI, J-L. LASSARTESSES, S. LAYRISSE, M. ARTIGUES, M. BOURGEADE

Invités : CM BRAUNER. E. AMAR, A. BRAQUELAIRE, N. LABESSE

Membres absents ou excusés :

M. BESSON, Mme KERBAOL, M. GUICHOUX, M. LEDUCQ

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du précédent Conseil
- LMD : changements de dénomination, renouvellement de l'IUP MIAGE, calendrier de la répartition des enseignements pour 2003-2004 (pour délibération), procédure d'évaluation, ...
- Postes :
 - diffusion de l'information sur les postes ouverts au concours pour la rentrée 2003
 - discussion sur le potentiel IATOS de l'UFR
- Questions diverses
 - direction du CREMI
 - 1/2 journée Math-Info (convention Bordeaux 1 - Lycées d'Aquitaine)
 - concours de professeur des écoles

0. Approbation du compte-rendu du précédent Conseil

Le projet de compte-rendu est approuvé sans modification.

1. LMD

- Boas Erez demande au Conseil d'approuver quelques changements concernant la demande d'habilitation qui ont du être effectués suite aux demandes et positions du Ministère, à savoir :
 - les changements de dénomination des licences de mathématiques, présentées sous une même mention - Mathématiques et Ingénierie Mathématique - et en trois options - Mathématiques Pures, Ingénierie Mathématique et Mathématiques et Informatique -
 - le renouvellement de l'IUP MIAGE, seule mesure qui semble pouvoir pour l'instant préserver les particularités de ce parcours du département d'informatique.

Ces changements ont été approuvés à l'unanimité

Lors de la discussion, il est ressorti que pour l'instant le projet de la MIAGE de Bordeaux est en phase avec celui présenté par les Universités de Toulouse, Grenoble et Lyon, et que l'intention est de permettre l'accès aux enseignements du parcours MIAGE à des étudiants qui ne seraient pas inscrits à l'IUP. On peut d'ores et déjà prévoir que d'autres changements seront nécessaires.

- Après en avoir discuté avec les directeurs de départements, Boas Erez propose de commencer dès maintenant à réfléchir à la répartition des enseignements de manière à arriver à une répartition indicative avant Pâques.

Le Conseil est d'accord avec cette proposition

Le riche débat qui a eu lieu pendant le Conseil autour des principes régissant la répartition, sera détaillé ailleurs.

- Boas Erez informe le Conseil de la mise en place d'une commission composée de membres du CEVU et du CA qui réfléchit sur les modalités d'évaluation des formations. Cette commission est présidée par Joëlle RISS qui a rédigé un projet de texte consultable auprès des directeurs de départements et de la direction de l'UFR.
- Lundi 27 janvier, nous avons reçu le chargé de mission APOGEE, Jean GOUNOT, accompagné de Monique CLAVERIE, Directrice de la DISVU, qui nous ont renseignés sur l'état d'avancement de la mise en place de ce logiciel de gestion de la scolarité des étudiants à Bordeaux 1 et qui nous ont interrogés sur nos souhaits concernant la gestion de nos filières. Il est ressorti de cette discussion qu'il n'y aura pas de redéploiements entre les secrétariats de l'actuel département du 1^{er} cycle et ceux des départements avant 2004.

2. Postes

- Voici pour mémoire la liste des postes d'enseignants-chercheurs ouverts au concours pour la rentrée 2003, avec les profils tels qu'ils paraîtront au JO :

25eme : MCF	poste 0186 profil "théorie des nombres" (promotion de C. Maire)
	poste 0973 pas de profil (poste D. Solomon en détachement)
25eme : PR	poste 1269 profil "géométrie" (disponibilité depuis 1/10/2000 de R. Kellerhals)
26eme : MCF	poste 0995 pas de profil (promotion de M. Haragus)
	poste 1223 pas de profil (poste V. Dumas)
27eme : MCF	poste 0232 (redéploiement MCF32 -> MCF27) pas de profil
	poste 0534 (redéploiement MCF36 -> MCF27) pas de profil
27eme : PR	poste 0863 ("chapeau prof" MC27 -> PR27) pas de profil, (disponibilité K. Barbar)
	poste 1194 ("chapeau prof" MC27 -> PR27) pas de profil (promotion C. Gavaille)

Les membres de l'UFR sont invités à donner la plus grande publicité à ces ouvertures de postes afin de garantir la plus grande qualité des recrutements possibles.

- Le Conseil a examiné le potentiel IATOS de l'UFR.

A. BRAQUELAIRE a souligné que malgré l'ouverture de plusieurs nouvelles filières d'informatique ces dernières années, le personnel en charge de celles-ci n'a pas augmenté. De plus, suite à une probable demande de mutation, il se pourrait que le département d'informatique se voit obligé de rendre un poste prêté par l'ENSEIRB. Si tel était le cas, la gestion des filières en informatique ne pourrait pas être assurée.

F. VANDERBECK observe que si l'organisation actuelle des secrétariats de mathématiques est satisfaisante, il faut rester vigilant quant à la qualité du recrutement prévu sur le poste occupé précédemment par S. Vignolles.

J.-L. LASSARTESSSES rappelle que le poste occupé précédemment par F. Rodriguez, est actuellement occupé seulement à mi-temps par A. Margottin et que le LaBRI rencontre des problèmes à assurer l'accueil, la distribution du courrier, la reprographie en particulier à cause de la maladie de P. Delrue (CEC).

N. LABESSE précise qu'à l'avenir, on ne pourra plus compter sur des CES, le dispositif ne sera pas reconduit.

B. EREZ rappelle que F. Del Moral partira à la retraite à la rentrée prochaine.

3. Questions diverses

- Direction du CREMI : C.M. Brauner a communiqué sa disponibilité pour prendre la direction du CREMI pour au moins deux ans à la fin de son mandat de directeur du département de Mathématiques Appliquées. On procédera à l'élection le moment venu.
- Demi journée Math-Info : Un heureux hasard de calendrier fait que dans le cadre de la convention entre Bordeaux 1 et les Lycées d'Aquitaine, l'après-midi du 5 mars, nous aurons le plaisir d'accueillir environ 80 enseignants des lycées. Ce sera l'occasion de leur présenter notre offre de formation et de leur faire visiter nos laboratoires.

- Concours de professeur des écoles : Ca fait maintenant trois ans que le Rectorat demande à l'Université Bordeaux 1 de faire des propositions de collègues pour assurer (une partie) des corrections des concours de professeur des écoles. Cette année il faut que l'Université propose 5 noms.

Des collègues (A. Thiery, D. Nordon) ayant été désignés les années précédentes ont fait part à notre communauté du malaise qu'ils ont ressenti à assurer cette prestation (courrier à touscomptes). En résumé : on ne serait pas compétents pour juger les candidats à cette épreuve et on leur ferait tort à cause de ça. Il se trouve que les collègues des IUFM n'ont plus le droit d'effectuer ces corrections (ils sont les préparateurs) et qu'il a été décidé que ce serait les universitaires.

Une petite enquête a montré que si le seul problème était l'"incompétence" (en didactique), on pourrait le résoudre par une formation courte... (il y a des spécialistes sur Bordeaux). De même, il est envisageable d'équilibrer les jurys pour que les "non-experts" se retrouvent avec des "experts".

Il a aussi été dit que "l'on a en marre de faire des choses autres que d'enseigner et faire de la recherche". (épreuves du Bac,...).

Le Conseil est arrivé à la conclusion qu'il n'y a pas d'autres solutions que de faire des propositions, accompagnées d'un certain nombre de demandes à la vice-présidence du CEVU : demander s'il était possible de rétribuer ce travail en heures.

Par ailleurs il est clair qu'il faut veiller à ce que ce type de corvée n'incombe pas toujours aux mêmes personnes.

B. EREZ
Directeur de l'UFR